



Vue partielle des participants au café de presse

Processus de transition post-BNUB

Un dialogue nécessaire

Mercredi 26 mars, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (SRSG), M. Parfait Onanga Anyanga, et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, Mme Rosine Sori-Coulibaly, ont rencontré la presse pour aborder le processus de transition du BNUB et de l'engagement des Nations Unies au Burundi.

En effet, le 13 février dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies a rendu public la Résolution 2137 (2014) qui *"prie le Secrétaire général de préparer la transition du BNUB et le transfert des responsabilités appropriées à l'équipe de pays des Nations Unies d'ici au 31 décembre 2014"*. Cette décision a d'abord soulevé des inquiétudes dans l'opinion publique burundaise et les médias, préoccupés par le climat de tension qui s'installe au Burundi dans la perspective des élections 2015.

"Dans l'objectif de clarifier la situation et pour réitérer l'engagement des Nations Unies au Burundi, les plus hauts représentants du BNUB et du Système des Nations Unies ont organisé ce café de presse pour échanger avec les journalistes."

M. Onanga-Anyanga dans son introduction a rappelé que le retrait du BNUB s'inscrit dans le processus normal d'évolution des missions de consolidation de la paix des Nations Unies présentes dans les pays post-conflits, où elles sont appelées à évoluer vers l'Équipe pays.

Le processus est déjà en marche : des consultations avec les autorités burundaises compétentes ont abouti à la tenue, le 18 mars dernier, de la première réunion du Groupe de Direction de la Transition. Cette entité, qui se réunira chaque mois, a été établie à la demande du Conseil de sécurité pour orienter et superviser le processus de transition et accompagner l'exécution du mandat du BNUB jusqu'à la fin de cette année.

Extrait de la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité

Saluant la contribution que le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) et le système des Nations Unies continuent d'apporter à la paix, à la sécurité et au développement de ce pays, le Conseil de sécurité a décidé, ce matin, de proroger le mandat du BNUB jusqu'au 31 décembre 2014.

Par la résolution 2137 (2014) adoptée à l'unanimité, le Conseil prie le Secrétaire général de préparer la transformation du BNUB et le transfert des responsabilités voulues à l'équipe de pays des Nations Unies d'ici au 31 décembre 2014. Le Conseil engage le BNUB, le Gouvernement burundais, la Commission de consolidation de la paix et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dans l'optique de la transformation du Bureau, à charger un groupe d'organiser l'aide fournie par la communauté internationale au Burundi, en particulier le transfert des fonctions actuelles du Bureau qui pourront être nécessaires à l'issue de son retrait.

Le Conseil, en outre, prie le Secrétaire général de créer une mission chargée de suivre le déroulement des élections de 2015 au Burundi, comme le demande le Gouvernement burundais. À cet égard, il encourage le Gouvernement burundais à garantir la pleine et effective participation des femmes à tous les stades du scrutin (...)

Le transfert de responsabilités du BNUB aux agences, fonds et programmes des Nations Unies, par ailleurs très impliqués dans le processus de transition, atteste que les Nations Unies resteront au Burundi au-delà de 2014.

“Les institutions onusiennes vont continuer à appuyer les efforts nationaux vers la consolidation de la bonne gouvernance, le renforcement de l’indépendance de la justice, le développement économique et l’appui aux citoyens les plus vulnérables.”

Construire une démocratie conviviale

Les questions formulées par la presse et qui ont suivi les discours d’ouverture ont laissé transparaître la préoccupation des journalistes quant aux tensions politiques et sociales en cours au Burundi.



De gauche à droite, M. Parfait Onanga Anyanga, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Mme Rosine Sori Coulibaly, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi

Dans ce numéro

1. *Processus de transition post-BNUB : Un dialogue nécessaire*, pp. 1,2;
2. *Le Système des Nations Unies au secours des victimes des inondations au Nord de la capitale Bujumbura :*
-Une assistance multiforme aux victimes des inondations, p. 4 ;
-Les Nations Unies participent à la désinfection du site des sinistrés à Gatunguru, Nord de Bujumbura, p. 4 ;
-Environ 20.000 sinistrés bénéficient de l’aide des Nations Unies : 321.000 USD pour secourir les victimes des inondations, p. 5.
3. *L’Equipe de Pays et ses partenaires procèdent à la validation du rapport de la revue annuelle 2013 de l’UNDAF 2012-2016*, p. 5;
4. *A Kayanza, la justice sert d’exemple et permet la diminution des Violences basées sur le genre*, p. 6 ;
5. *L’aménagement hydro-agricole a contribué à l’amélioration des rendements des riziculteurs à Nyamabere*, p. 7 ;
6. *Célébration de la Journée Internationale de la Femme : les femmes réfugiés n’étaient pas en reste*, p. 8;
7. *Campagne test sur les fistules obstétricales*, p. 8;
8. *Catherine Huck, Représentante du HCR au Burundi termine sa mission au Burundi et part satisfaite des résultats atteints*, p. 9.

M. Onanga-Anyanga a rappelé dans les échanges que “l’expérience démocratique n’est jamais une expérience aisée et qu’elle se déploie avec des soubresauts. Il faut demeurer en la matière absolument orienté vers l’objectif final qui est de voir installé dans ce pays une démocratie conviviale (...) nous ne sommes qu’à un an des prochaines élections qui suscitent déjà tant de polémiques. Il faut très vite faire baisser la tension et recentrer le dialogue sur ce qui est fondamental pour le pays (...) J’ai eu l’occasion de visiter votre pays et d’aller dans pas mal de régions. J’ai été fasciné par la maturité politique des gens ordinaires. A travers nos échanges j’ai pu apprécier sincèrement la qualité de leurs aspirations nobles. Vous êtes dans un pays qui vit une expérience politique assez unique. Le génie de la démocratie est sorti de la bouteille au Burundi et il sera extrêmement difficile de l’y remettre! C’est un privilège que vous avez, même si l’expérience n’est pas toujours facile...”

Sur la question des droits de l’homme, il a précisé que “Le départ du BNUB ne marquera pas la fin de la capacité des Nations Unies à accompagner le Burundi dans la promotion des droits de l’homme . Le bureau des Nations Unies comprend en son sein un bureau du Haut Commissariat pour les Droits de l’Homme qui a un accord séparé avec le Burundi depuis plusieurs années. Cette entité demeurera donc dans le pays pour accompagner ce domaine précis.”

“Madame Rosine Sori-Coulibaly s’est exprimée sur les liens qui unissent la paix et de développement, réitérant l’engagement des Nations Unies à travailler conjointement sur ces deux axes.”

“Lorsqu’un pays produit une richesse mais qu’elle n’est pas équitablement répartie, cela peut exacerber les problèmes. Le développement est un processus de long terme. Il est difficile d’infléchir sur la situation du jour au lendemain mais c’est à travers de bonnes politiques et de bons programmes et un bon mécanisme de bonne gouvernance que l’on peut arriver à changer la situation tout en renforçant les capacités institutionnelles et humaines. C’est pour cela que les Nations Unies travaillent beaucoup dans le renforcement des capacités à travers la formation et aussi à travers l’adoption des normes, règlements et textes qui sont des références internationales pour permettre à un pays d’avancer.”

Au cours des prochains mois, le système des Nations Unies au Burundi continuera à plaider la cause du Burundi auprès de la communauté internationale notamment pour le financement de l’UNDAF 2012-2016. Il est déjà parvenu à mobiliser la moitié des 616 millions de dollars nécessaires à l’exécution de ce plan cadre. ■

Le Système des Nations Unies au secours des victimes des inondations au Nord de la capitale Bujumbura

L'Equipe de Pays des Nations Unies au Burundi procède à la remise officielle de l'assistance collectée en faveur des familles sinistrées victimes de la catastrophe des inondations survenue le 9 février 2014 dans les alentours de la capitale Bujumbura.

“Les statistiques officielles font état de 67 morts et 182 blessés avec une estimation de 3700 maisons détruites. Cette situation a suscité une préoccupation non seulement aux citoyens burundais, mais également à la communauté internationale présente au Burundi.”

“Nous nous joignons au Gouvernement burundais en cette période critique et présentons nos condoléances aux familles qui ont perdu les leurs suite à l'incident malheureux ” a déclaré Mme Rosine Sori-Coulibaly, Coordinatrice Résidente des activités Opérationnelles des Nations Unies au Burundi et Coordinatrice Humanitaire. “ L'aide apportée par les Nations unies consiste en vivres et non vivres, tout en vous garantissant la poursuite de notre plaidoyer dans le sens de la mobilisation de l'aide pour couvrir les besoins non encore couverts ” a renchérit cette dernière.

Une contribution du Bureau de OCHA New York d'un montant de 100.000 \$ qui servira à l'achat des couvertures et des bâches utilisables sur les lieux d'installation temporaire est attendue.

L'OMS a annoncé un montant de 10.000 \$ pour l'achat de médicaments, tandis que l'UNICEF dispose d'un stock suffisant de kit choléra en cas de besoin au cas où l'épidémie se déclarait. Le PAM a formulé une demande de fonds d'urgence à son siège et recherche d'autres financements pour couvrir les besoins alimentaires des sinistrés pendant trois mois équivalent à 1,5 millions de dollars américains.

Parallèlement aux opérations de distribution de l'aide, les Agences du Système des Nations Unies, les partenaires nationaux et internationaux ont déjà démarré les opérations de prévention des épidémies probables.

Etant donné que les opérations d'assistance nécessitent une grande coordination, le Taskforce Humanitaire du Système des Nations unies a mis à la disposition de la Plateforme deux personnes de contact pour appuyer ladite coordination et l'orientation des interventions.



Remise officielle de l'assistance collectée en faveur des familles sinistrées victimes de la catastrophe des inondations



Visite des stocks des aides aux victimes des inondations

“La catastrophe qui vient d'en-deuille le pays serait due aux impacts des changements climatiques qui menacent le monde, et le souci des Nations Unies est de renforcer non seulement l'assistance aux victimes, mais également de centrer ses efforts sur l'aspect prévention.”

Beaucoup de réunions ont été organisées pour voir ce qui est faisable afin de secourir les populations sinistrées. Mme Coulibaly a par la même occasion apprécié l'efficacité de la Plateforme dans la coordination des opérations d'urgence en cours et a réitéré l'habituel soutien du Système des Nations Unies dans des circonstances

pareilles.

La Coordinatrice Résidente salue les efforts des autres partenaires en citant notamment l'administration, les équipes de la Protection Civile, le Mouvement de la Croix Rouge, Caritas et les Communautés Religieuses, qui, dans les 24 heures après la catastrophe, avaient déjà apporté les premiers secours aux victimes, en accueillant les rescapés et en fournissant les soins médicaux aux blessés et la nourriture préparée sur place aux plus vulnérables.

Une assistance multiforme aux victimes des inondations



Les pluies diluviennes ont causé des dégâts humains et matériels immenses, mais elles ont aussi déclenché la solidarité de tous. Ici à Kamenge, quartier nord de Bujumbura, les personnels des agences des Nations Unies et des ONG sont venus prêter main forte aux habitants de Bujumbura pour curer les canaux d'évacuation de la boue accumulée par les inondations

Le samedi 15 Février 2014, le personnel du système des Nations Unies au Burundi s'est joint à la population de la colline Gishingano et de la commune Kamenge dans les travaux de dé-

brayage et nettoyage des caniveaux suite aux inondations en provenance de la commune Isale qui ont fortement endommagé les lieux environnant et causé d'importants dégâts matériels et

humains.

Alors que le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, Onanga Anyanga, a accompagné le Chef de l'Etat à Gatunguru pour les travaux de réhabilitation des canalisations endommagées par les crues des rivières, la Coordinatrice Résidente des activités opérationnelles du système des Nations Unies, Rosine Sori Coulibaly était à Kamenge avec les chefs d'Agences et le personnel et ont procédé au curage des caniveaux, aux cotes de la population de la localité ainsi que des autres volontaires.

“Le personnel des Nations Unies a également fait des œuvres de charité qui consistaient à faire des donations de biens matériels et de l'argent et à collecter des aides auprès des ménages et ont rendu visite aux sinistrés pour leur distribuer les aides collectées.”

Rappelons que le bilan de la catastrophe est de 67 morts, 182 blessés et une estimation de 3700 maisons détruites, suite aux pluies diluviennes ayant provoqué des inondations et des crues des rivières qui ont emporté tout ce qui pouvait l'être sur leur passage, selon les informations détenues par la plateforme nationale pour la prévention et la gestion des risques des catastrophes.

Les Nations Unies participent à la désinfection du site des sinistrés à Gatunguru, Nord de Bujumbura

L'OMS, à côté d'autres partenaires, a contribué à la réponse à cette catastrophe en participant à toutes les réunions de coordination organisées par la plateforme nationale de prévention et gestion de risques de catastrophes. Des situations d'inondation et de débordement des latrines dans les zones sinistrées exposent aux épidémies surtout le choléra mais aussi à d'autres maladies du péril fécal.

“Pour justement prévenir cette évolution de la situation, l'OMS a contribué à la désinfection de ces zones sinistrées en mettant à la disposition du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida cinq fûts (1000 litres) de créoline qui est le désinfectant recommandé.”

Une collation pour les équipes d'agents de santé communautaires qui ont mené ces opérations de désinfection aux côtés des volontaires de la Croix Rouge Burundi a été offerte. Le carburant

de supervision pour ces opérations a été fourni au MSPLS.

Notre organisation a aussi appuyé à l'élaboration d'un projet de requête qui a été soumis au Fonds Africain pour les Urgences de Santé Publique FAUSP. Un montant de 148.360 USD a été ainsi mobilisé et va contribuer à la réponse aux suites de cette catastrophe. D'autres mobilisations de fonds sont en cours surtout au CERF (Central Emergency Response Fund).



Visite du site des sinistrés à Gatunguru par le Chargé des urgences humanitaires à l'OMS

Environ 20.000 sinistrés bénéficient de l'aide des Nations Unies : 321.000 USD pour secourir les victimes des inondations

Le Programme Alimentaire (PAM), l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique et ses partenaires ont procédé le 25 février 2014 à la remise officielle des vivres et non-vivres aux victimes des inondations survenues dans certains quartiers du nord de la ville de Bujumbura.

L'Ambassadeur des États Unis d'Amérique au Burundi, Dawn Liberi dont le gouvernement a mobilisé 321.000 dollars américains pour soutenir celui du Burundi, a déclaré que le peuple américain a une longue tradition en matière de solidarité.

Les distributions se sont faites dans tous les sites d'hébergement temporaire de ces sinistrés. Elles s'échelonnent sur une période de trois mois



Distribution de la bouillie dans le site des sinistrés de Kinama 2, à Bujumbura

avec un volume total de près de 1.000 tonnes de produits alimentaires variés. Au total, environ

15.000 à 20.000 personnes seront assistées.

Le drame s'est produit dans la nuit de dimanche 9 à lundi 10 février 2014. Le gouvernement américain intervient à travers son agence de développement international (USAID).

Dans les situations d'urgence, le PAM dépêche la nourriture là où elle fait défaut pour sauver les vies des victimes de guerre, de conflits et de catastrophes naturelles. Une fois l'urgence passée, le PAM utilise la nourriture pour aider les communautés à se reconstruire.

L'Equipe de Pays et ses partenaires procèdent à la validation du rapport de la revue annuelle 2013 de l'UNDAF 2012-2016

Un bilan satisfaisant



La CR, Rosine Sori Coulibaly, à gauche

Les Agences du Système des Nations Unies au Burundi en collaboration avec le Gouvernement de la République du Burundi ont organisé un atelier de validation du rapport annuel de mise en œuvre du Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au Développement, UNDAF 2012-2016 pour l'année 2013. Cet atelier tenu le 30 janvier 2014 à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika avait pour objectif le renforcement d'une meilleure coordination et l'appropriation des résultats des Agences des Nations Unies pour mieux répondre aux priorités nationales par le CLSP II.

La Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burundi, Rosine Coulibaly, a précisé que cet atelier est un exercice qui devrait se faire sur une base annuelle pour que les Nations Unies et le Gouvernement puissent évaluer les actions qu'ils mènent ensemble, consta-

ter les résultats qu'ils ont atteints ensemble, célébrer les victoires et remarquer les faiblesses enregistrées et essayer de les corriger afin d'avancer dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016. Rappelant que le Gouvernement s'est engagé avec les Nations Unies dans l'initiative 'Unis dans l'action' qui est une concrétisation de la déclaration de Paris pour une plus grande appropriation par la partie nationale mais pour plus de cohérence et d'efficacité au niveau des Nations Unies donner des meilleurs résultats avec moins de moyens. Elle a indiqué que toutes les suggestions en direction de ces efficacités pourront aider à avancer. Elle a aussi invité les représentants du Gouvernement à discuter sur les moyens d'améliorer la collaboration entre le Gouvernement et les Nations Unies.

Au nom du Gouvernement du Burundi, M. Misago Fulgence, Directeur des Organisations In-

ternationales au sein du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a apprécié le soutien apporté par les Nations Unies au Burundi. Il a aussi invité les participants à analyser profondément ce rapport, dans sa forme et dans son fond afin d'en dégager sans complaisance la valeur qu'il mérite.

"La présentation du rapport a été non seulement une occasion d'inventorier les principaux résultats atteints pour chaque axe de l'UNDAF, les défis et contraintes rencontrés mais aussi les opportunités pour atteindre des bons résultats."



Vue partielle des participants à l'atelier

À Kayanza, la justice sert d'exemple et permet la diminution des Violences basées sur le genre

A la suite du conflit armé entre 1993 et 2006, le Burundi a connu une aggravation de la pauvreté extrême, et une explosion des cas de violation des droits humains, dont les violences basées sur le genre, de viols de mineurs et de spoliation de biens des veuves, des mineurs et des vieillards.

“Pour contribuer à lutter contre ces violences néfastes, le PNUD apporte dans les provinces de Kayanza, Kirundo, Muyinga et Ngozi, un appui en équipement, formation et organisation des services judiciaires.”

Dans cette zone pilote, qui dépend du ressort de la cour et du parquet de la République de Ngozi, les femmes sont souvent victimes de Violences basées sur le genre (VBG) et font l'objet d'une attention toute particulière. Elles bénéficient notamment d'une application rigoureuse de la loi en répression des abus perpétrés à leur rencontre.

Dans le prolongement de son appui à l'accès équitable à la justice le PNUD, en collaboration avec le ministère de la Justice, vient également de lancer dans cette région pilote un projet de fourniture de services d'aide légale aux populations vulnérables et aux victimes de violences basées sur le genre. Le procureur de la République à Kayanza, Mme Hyacinthe Niyonzima, et M. Napoléon Nishimwe, président du tribunal de grande instance de cette même région, estiment tous deux que le nouveau projet permettra non seulement aux plus vulnérables, dont les femmes, d'accéder à la justice mais aussi de venir à bout des violences contre le genre.

Le parquet, organe de correction et de persuasion.

Les violences basées sur le genre sont une préoccupation pour le gouvernement et ses partenaires qui ont pris des mesures spéciales pour les décourager en nommant des magistrats points focaux, formés et spécialisés à l'examen des délits de genre dans les tribunaux.

Hyacinthe Niyonzima, procureur de la République depuis août 2012 et substitut du procureur à Kayanza depuis mai 2007, vient de consacrer 6 années à la réduction des crimes à Kayanza, dont ceux basés sur le genre. *“Les cas de violences basées sur le genre sont en baisse, les sanctions infligées à leurs auteurs servant de leçons aux autres délinquants potentiels qui renoncent, de plus en plus, à commettre ces forfaits ; de peur*

de se retrouver le lendemain exposés aux rigueurs de la loi.”

La nomination de magistrats chargés tout spécialement d'instruire les VBG et de la justice juvénile représente un atout majeur pour les femmes victimes de VBG et les mineurs. Ceux-ci facilitent leur accès à une justice équitable et rapide. Lors de l'ouverture d'un dossier de VBG, le magistrat point focal se charge exclusivement de l'instruction du dossier en question, à l'exclusion de tout autre dossier, le temps que l'affaire soit jugée. Ce magistrat se charge aussi de défendre les victimes lors de l'audience devant le tribunal.

Pour des raisons de célérité, ces dossiers sont traités avec la plus grande priorité et les magistrats mènent l'instruction le plus rapidement possible, eu égard au fait que les auteurs d'infractions VBG sont souvent pris en flagrant délit. L'instruction de leur cas est traitée dans le cadre de la flagrance et leur jugement en est ainsi plus vite rendu. *“D'une part, cela évite les vendettas populaires contre les auteurs de VBG, et d'autre part les dossiers ne restent en souffrance que pendant un délai de trois mois. Au regard du niveau actuel de jugement des délinquants poursuivis pour VBG, je suis très satisfait d'un tel résultat”*, affirme Napoléon Nishimwe, président du tribunal de grande instance de Kayanza.

“Le fait que les délinquants sont vite jugés, contribue également à la diminution des délits de genre. Je constate une grande amélioration et suis fier de découvrir que les sanctions infligées aux uns servent à la sensibilisation des autres, ce qui globalement améliore la prévention”, ajoute Hyacinthe Niyonzima.

Le combat n'est pour autant pas tout à fait totalement gagné à Kayanza. Les violences domestiques, les viols sur mineurs commis par les motards, les chauffeurs et les enseignants continuent à alimenter le travail du parquet même si le rythme des affaires a connu un rapide rallen-



Mme Hyacinthe Niyonzima, procureur de la République à Kayanza. « La rapidité et l'énergie investies dans les affaires directement liées aux VBG nous donnent satisfaction. Cette politique est avantageuse par rapport aux pratiques du passé où les dossiers typiques étaient considérés au même titre que l'ensemble des cas déferés devant la justice ».



M. Napoléon Nishimwe, président du tribunal de grande instance. « En confiant à des magistrats spécialisés les dossiers en rapport avec ces violences et les viols des mineurs, on est sûr qu'ils seront traités avec célérité et fixés devant les tribunaux dans les meilleurs délais

tissement que Napoléon Nishimwe attribue à l'instauration par le ministère de la Justice d'une chambre spécialisée pour le traitement des cas de VBG. Il se félicite du partenariat entre le ministère de la Justice et le PNUD qui a permis de nommer et former des magistrats dans ce domaine particulier. ■

L'aménagement hydro-agricole a contribué à l'amélioration des rendements des riziculteurs à Nyamabere

Le mois de février 2014 vient de correspondre avec la fin des travaux d'aménagement et de réhabilitation du périmètre de Nyamabere dans la commune Mpanda, de la province Bubanza, Ouest du Burundi



Canal tête morte pour l'irrigation du périmètre de Nyamabere

Les activités ont été conduites dans le cadre du Projet "Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le Conflit", dans sa composante "aménagement et réhabilitation du périmètre Nyamabere."

"D'une pierre, deux coups, l'aménagement et la réhabilitation du périmètre de Nyamabere ont par le biais de l'approche HIMO(- Haute Intensité de Main d'Oeuvre) permis de monétariser la communauté du coin."

Il s'agit des travaux englobant la réhabilitation du barrage Musenyi, d'un canal tête morte, d'un réseau de pistes d'accès et de circulation existant autour de Nyamabere et de l'aménagement d'un nouveau réseau de canaux d'irrigation. Lesdits travaux ont également porté sur le dragage et le recalibrage de la rivière Musenyi ainsi que l'aménagement de la digue de protection contre les inondations causées par la même rivière.

Cette opération a été réalisée sur une étendue de 482 ha. Désormais, c'est 5000 bénéficiaires directs qui sont en train d'exploiter cette surface.

"Les travaux réalisés par la FAO à Nyamabere ont permis l'augmentation substantielle de la production du riz (rendement de près de 6.5t/ha)."

Lors de la réception définitive des travaux réalisés à Nyamabere, les populations bénéficiaires ont exprimé leur joie : "Avant la réhabilitation des trois pistes d'accès à Nyamabere, nous avions du mal à transporter nos productions vers la route principale et grâce aux travaux réalisés par la FAO, le coût de production du riz est en train de diminuer", a déclaré Méthode Ntakiyiruta. De son côté, Lin Bigirimana, un responsable d'une coopérative de producteurs agricoles de la zone Musenyi, indique que la prochaine récolte du riz

s'annonce prometteuse grâce aux travaux d'irrigation et de drainage de la FAO. Et d'ajouter que même les maladies qui menaçaient le riz se sont faites rares à cause de la disponibilité de l'eau dans les plantations et de produits phytosanitaires mis à disposition par la FAO.

Le Représentant de la FAO au Burundi a fort apprécié les activités d'aménagement des infrastructures hydro agricoles, en interpellant par la suite la population de se les approprier. Il leur a lancé un appel vibrant à continuer " de travailler ensemble pour promouvoir une agriculture moderne à travers les Champs-Ecole Paysan déjà existants". Notons que les riziculteurs de Nyamabere font des essais comparatifs de riziculture traditionnelle et de riziculture améliorée (Système de riziculture Intensive-SRI) réputés pour une augmentation impressionnante de la production.

Pour information, le terme "Nyamabere", signifie en français "là où il y a des mamelles." Comme le fait une maman à son nourrisson, les populations de Nyamabere vont, non seulement nourrir les leurs, mais aussi d'autres burundais. Grâce aux travaux réalisés par la FAO, cette localité va contribuer considérablement à la lutte contre la malnutrition et la pauvreté au Burundi. ■



Monsieur Mohamed Hama Garba, Représentant de la FAO au Burundi dans un champ de riz à Nyamabere

Célébration de la Journée Internationale de la Femme : les femmes réfugiés n'étaient pas en reste !

Le 08 mars, Journée Internationale de la Femme est généralement l'occasion pour se mettre au tour de la table et regarder le pas franchi pour la cause de celles qui représentent plus de la moitié de la population de l'humanité.

Les femmes et les filles se retrouvent donc ipso facto dans toutes les catégories sociales, dans toutes les couches de la société, et chez les réfugiés aussi... Elles étaient rayonnantes pour cette journée. Sur leur 31, elles s'étaient donné rendez-vous au Centre Urbain de Conseil et d'Orientation pour les Réfugiés (CUCOR) pour faire la FETE ! Mais pas seulement.

Après les danses et chants d'accueil, elles ont eu l'occasion de montrer ce qu'elles avaient réalisé avec leurs maigres ressources. Les résultats parlent d'eux-mêmes : des objets artistiques par ici, des nappes par là, des objets artisanaux faits mains et bien d'autres choses encore. La visite des stands était riche en enseignement de ce que ces femmes réfugiés pouvaient accomplir.

“La Représentante des femmes dans son discours est allé encore plus loin en soulignant le fait qu'ils aspirent à voir encourager encore plus l'éducation des filles, le regroupement des femmes en association et l'accès aux nouvelles technologies de l'information.”

Témoignant de son expérience, Mama Adija de Buyenzi a raconté l'histoire de leur tontine à l'assemblée présente. Elle a décrit comment celle-ci a démarré ses activités avec des cotisations de 1000 fbu chacune par semaine et de 300 fbu pour la caisse de solidarité. Aujourd'hui la tontine compte 25 membres, les cotisations sont passées à 2000 fbu par semaine et elles peuvent désormais se faire des prêts entre elles pouvant aller jusqu'au million.

Dans son discours le Représentant Adjoint du HCR qui représentait l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés aux cérémonies, est revenu sur le thème de la journée et sa pertinence.

Un thème d'actualité selon lui : *“L'égalité pour les femmes, source de progrès pour tous à l'heure”, où c'est une femme qui a été appelée à la rescousse pour ramener la paix en République Centrafricaine ; où les femmes jouent de plus en plus de grands rôles dans le concert des nations et plein d'autres exemples encore qu'il a donné.*

Le représentant du HCR a également convergé avec la Présidente des Femmes sur la nécessité



Une danse Chiluba du Congo exécuté par des jeunes filles réfugiées

de poursuivre l'éducation des filles, l'autopromotion et toute autre activité susceptible de promouvoir la femme et la femme réfugiée en particulier. Il a terminé en remerciant les autorités burundaises pour le soutien indéfectible qu'ils accordent à la cause des réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes sous mandat du HCR.

La fête s'est terminée comme elle avait commencé avec beaucoup de danses et de chants, dans la joie et l'allégresse. ■

Campagne test sur les fistules obstétricales

Après la publication des résultats de l'enquête sur la prévalence des fistules obstétricales (FO) au Burundi (Novembre 2013), qui ont révélé une prévalence de 3.550 femmes souffrant de fistules en 2013, avec une incidence de 750 cas des FO chaque année ; étant donné que les femmes qui souffrent de cette maladie se cachent dans l'arrière cours, le défi majeur reste leur identification pour confirmer le diagnostic dans le but de les acheminer vers les structures de prise en charge chirurgicale. A cet effet, UNFPA Burundi vient d'organiser dans la province de Ngozi du 18 au 29



Agents de santé communautaire en formation à Ngozi

Mars, une campagne test pour la confirmation de diagnostic chez les femmes qui souffrent de fistules obstétricales.

Au total 740 agents de santé communautaires

et leaders au niveau des collines ont été renforcés durant 7 jours, pour référer les cas de FO vers les structures de soins. Sur un total de 58 patientes référées par agents de santé communautaires formés, 25 cas de FO ont été confir-

més soit 43% des femmes examinées durant trois jours dans les districts sanitaires de Buye, Kiremba et Ngozi.

“L'objectif de cette campagne était d'identifier toutes les femmes souffrant de FO dans cette province et de renforcer les capacités des agents de santé communautaires et des Chefs de colline pour la référence des femmes souffrant de cette pathologie.”

UNFPA, en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida et Médecins Sans Frontières Belgique se préparent à organiser le transport de toutes ces patientes vers le centre Urumuri de prise en charge gratuite de cette maladie. ■

Catherine Huck, Représentante du HCR au Burundi termine sa mission au Burundi et part satisfaite des résultats atteints



Mme Catherine Huck, Représentante du HCR au Burundi

La fin de la mission de Catherine Huck à la tête du HCR au Burundi coïncide avec la fin de sa carrière onusienne et son départ à la retraite. Elle part avec une grande satisfaction quant aux résultats que son Organisation a réalisés au cours de son mandat au Burundi.

Un demi-million de réfugiés burundais rapatriés ainsi que le rapatriement des anciens réfugiés burundais de Mtabila en Tanzanie et leur réintégration dans les communautés burundaises font l'objet de sa fierté.

“L'accueil des réfugiés Congolais fuyant l'insécurité au Sud Kivu au début de l'année 2013 et l'ouverture d'un nouveau camp des réfugiés en province Cankuzo en mai 2013 qui a accueilli 4.000 nouveaux réfugiés, sont autant d'actions inoubliables pour Catherine.”

Elle a en outre coordonné une campagne de vérification de tous les réfugiés en vue de trouver pour ces derniers une solution durable adaptée à chaque cas. La situation des burundais dépla-

cés internes fait également l'objet de préoccupation du HCR et ce dernier a travaillé sur le fait que le HCR n'a pas oublié. L'Agence de l'ONU travaille avec le gouvernement en vue de leur trouver une solution stable et durable.

“Mme Huck avoue laisser derrière elle des chantiers que ses successeurs vont réaliser. Il s'agit notamment du rapatriement des 20.000 réfugiés burundais encore en exil en Tanzanie et leur réintégration local. La réinstallation des réfugiés congolais et leur intégration dans le tissu social burundais, la réintégration des rapatriés de Mtabila et des déplacés internes.”

Catherine Huck quitte le Burundi avec un espoir que ce pays puisse réussir son développement économique et que la pauvreté diminue. Elle souhaite ardemment que les Burundais prennent

des actions nécessaires pour que l'histoire sombre ne se reproduise pas et qu'il y ait une paix durable dans le pays.

L'équipe de Pays des Nations Unies a organisé une fête d'adieu pour Catherine et chaque chef d'Agence a eu l'occasion de témoigner des qualités professionnelles et humaines de cette collègue. Un cadeau de souvenir du Burundi lui a été remis.

L'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale visant à protéger les réfugiés et à résoudre les problèmes de réfugiés dans le monde entier.

Elle a pour but premier de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Elle s'efforce de garantir que toute personne puisse exercer le droit de chercher asile et de trouver un refuge sûr dans un autre Etat, avec pour option de retourner chez elle de son plein gré, de s'intégrer sur place ou de se réinstaller dans un pays tiers. Elle a également pour mandat d'aider les apatrides.



Remise du cadeau de souvenir du Burundi à Mme Catherine Huck

Ce bulletin est produit par le Groupe Intégré de Communication (GIC) du Système des Nations Unies au Burundi et édité et publié en ligne par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Burundi.

Pour plus d'informations contacter le Secrétariat du GIC, B.P. 2160 Bujumbura, Burundi.
Tél. : (+257) 22225018, E-mail : unic.bujumbura@unic.org